

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 15 JUIN 2015

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 7 personnes

Présidence de M. Léo Farquet, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée et en excusant les absences de MM les conseillers Stéphane Moix et Nicolas Dupont.

Ordre du jour de la séance :

1. Lecture du protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 10 décembre 2014
2. Lecture des comptes 2014
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2014
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

1. LECTURE DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 10 DECEMBRE 2014 :

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le protocole est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2014 :

M. le Vice-Président Roth commente les comptes qui bouclent avec une perte de Fr. 21'827.40 et des amortissements à hauteur de Fr. 14'170.00.

Il donne des précisions concernant, notamment :

- la perte de Fr. 2'600.00 concernant un solde de taxe d'agrégation qui n'a pas pu être encaissé auprès d'un citoyen ayant quitté la Commune,
- le loyer des alpages réduit de Fr. 7'000.00 pour tenir compte de l'excellent travail effectué par le locataire dans le cadre des travaux d'entretien des alpages,
- le maintien du taux d'amortissements à 10%.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION :

M. Xavier Chappot, de la Fiduciaire Dini & Chappot SA donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2014 et recommande de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2014 :

Aucune question n'étant posée, le Vice-Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

5. DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES :

Les comptes 2014 ayant été acceptés par l'Assemblée Bourgeoisiale, celle-ci donne décharge aux organes responsables.

6. DIVERS :

Aucune question n'étant posée, M. le Vice-Président Roth donne quelques informations concernant la location des alpages, à savoir :

- le fait que les alpages de la Bourgeoisie ont été loués à la famille Boson de Charrat jusqu'au terme de la période d'estivage 2015,
- les contacts pris avec la famille Rochat de Riddes pour la location des alpages de la Boveresse et des Etablons en 2016,
- la diminution des surfaces louées aux Etablons en fonction du futur exploitant.

Aucune autre question n'étant posée, le Président clôt la séance à 19h45.

Le Président :

Léo Farquet

Le Secrétaire :

Daniel Felley